



An hentoù bageal

# Les voies navigables

Bilan d'activité 2013  
Bilañ obererezh 2013



• TRANSPORT •

# ÉDITO

Depuis qu'elle est devenue propriétaire d'une grande partie du domaine public fluvial breton en janvier 2008, la Région Bretagne a fourni un effort conséquent pour son entretien et sa valorisation. Les canaux bretons régionaux constituent un patrimoine long de 425 km pour lequel ont été réalisés en 2013 des aménagements permettant la navigabilité des voies d'eau et leur valorisation touristique dans le respect des enjeux environnementaux. Certaines concessions - départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor – ayant vécu leur dernière année d'existence en 2012, la Région intervient désormais en maîtrise d'ouvrage. L'aménagement du chemin de halage pour la randonnée a ainsi permis d'augmenter sa fréquentation, et les efforts entrepris pour garantir la navigabilité ont permis de maintenir le trafic fluvial. 2013 a été marquée par des crues liées aux précipitations du début et de la fin d'année : les agents des voies navigables ont été sollicités à l'occasion des inondations pour la réhabilitation des ouvrages. La Région a ainsi mobilisé 1,7 millions d'euros supplémentaires afin de réparer les dégâts occasionnés. Par son engagement en faveur de la valorisation du domaine public fluvial, la Région contribue à relever le défi d'un développement touristique durable.



© E. Pain

Pierrick MASSIOT  
Président du Conseil régional  
de Bretagne  
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Massiot'.

Abaoe m'eo deuet Rannvro Breizh da vezañ perc'henn war ul lodenn vras eus domani publik ar stêrioù, e miz Genver 2008, he deus strivet kalz evit kempenn ha brudañ anezhañ. Mont a ra kanolioù rannvro Breizh d'ober ur glad 425 km hirder dezhañ. Kempennet e oant bet e 2013 abalamour da c'hallout bageal warno ha da vezañ mat e-keñver an touristerezh, en ur zoujañ d'ar pezh a sell ouzh an endro.

Abaoe 2012 eo fin da goñsedadennoù zo – gant departamantoù Il-ha-Gwilen hag Aodoù-an-Arvor –, diwar neuze eo ar Rannvro a zo anezhi mestr an oberiadur. Kempennet eo bet hent ar ganol evit ar valeerien, diwar se e teu muioc'h-mui a dud di, ha gant ar strivoù a zo bet graet abalamour d'ar c'hannolioù da vezañ mat evit bageal e c'haller delc'her eno gant an dremeniri. Merket e oa bet 2013 gant an doureier bras da-heul ar glaveier o doa graet e penn kentañ hag e fin ar bloaz : da-geñver al liñvadegoù e oa bet goulennet digant gwazourien an hentoù bageal evit addressañ an traoù.

E-giz-se ez eus bet lakaet 1,7 milion a euroioù ouzhpenn gant ar Rannvro abalamour d'ingalañ an traoù a oa bet freuzet. Gant ar pezh a ra ar Rannvro evit talvoudekaat domani publik ar stêrioù e sikour lakaat an diorren touristel padus d'ober berzh.

# La Région aménage et valorise les voies navigables bretonnes

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Région Bretagne est propriétaire du domaine public fluvial (hors portion Guerlédan-Châteaulin du Canal de Nantes à Brest) et en assure à ce titre l'aménagement, l'entretien et la gestion.**

Ces nouvelles compétences s'appuient sur une équipe de 190 agents, rattachés à la Région depuis 2010. Ils exercent des métiers très divers: manoeuvre des ouvrages, entretien des berges et des voies d'eau, réparations, gestion du patrimoine arborés...

Pour l'année 2014, la contribution financière de la Région est portée à 6,5 millions d'euros pour assurer l'aménagement des chemins de halage et la motorisation des vannages. La Région investit par ailleurs dans les infrastructures et dans l'entretien des ouvrages pour maintenir la qualité des usages nautiques et terrestres et favoriser la biodiversité.

## Les voies navigables bretonnes : des modes de gestion différenciés

La Région opère sa compétence d'exploitation et d'aménagement en régie sur la partie morbihannaise du canal de Nantes à Brest, sur le Blavet et sur l'Aff ainsi que sur la Vilaine et le canal d'Ille-et-Rance.

Elle la délègue par ailleurs à des concessionnaires :

- Le Conseil général des Côtes d'Armor pour la section costarmoricaine de la rigole d'Hilvern ;
- Le Conseil général du Finistère via le SMATAH pour l'Aulne, à l'aval de Chateaulin.



## UN PLAN D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

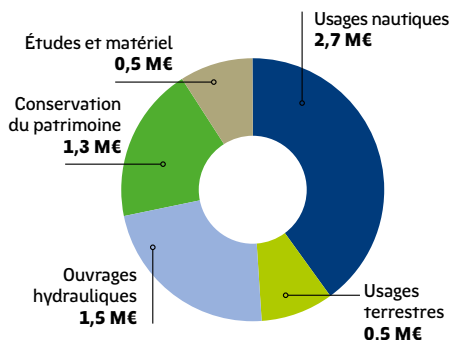
Parmi les nombreux projets financés par la Région figurent notamment le dragage sur la section comprise entre Pontivy et Guerlédan, l'aménagement de points de récupération des eaux usées, la reprise des berges par technique végétale, la lutte contre les plantes invasives pour favoriser la biodiversité et préserver

la navigation, le remplacement de portes d'écluses et des vannes de crue, la remise en état des maisons éclésières. Autant de projets au service du développement durable des activités liées aux voies navigables régionales.

### Le budget régional consacré aux voies navigables

La Région investit en tant que maître d'ouvrage sur les projets d'aménagement et de modernisation des infrastructures du domaine public fluvial dont elle est propriétaire. Elle participe également, par des subventions, aux projets de modernisation réalisés par les concessionnaires.

Dépenses de la Région au budget 2014 en faveur des voies navigables régionales en millions d'euros.



## LE TRANSFERT DES VOIES NAVIGABLES À LA RÉGION : UNE NOUVELLE GESTION DURABLE DES INFRASTRUCTURES

Depuis la prise de compétence régionale, la Région s'est attachée à inscrire les activités du domaine public fluvial dans une gestion environnementalement exemplaire.

Une étude approfondie de l'incidence des ouvrages de navigation sur la continuité écologique a été menée pour identifier les aménagements et modalités de gestion adaptées et un programme d'actions et de travaux a été défini pour les cinq prochaines années. L'utilisation de techniques végétales pour la réparation des berges est privilégiée.

Une gestion différenciée ainsi qu'une pratique « zéro phytosanitaire » des espaces permet une meilleure préservation de la biodiversité. L'utilisation de structures sablées pour la construction des chemins permet de privilégier l'emploi de matériaux locaux et de faciliter leur entretien.

Un inventaire et une gestion raisonnée du patrimoine arboré ont été mis en place en vue de sa certification PEFC.





## OFFRE TOURISTIQUE DES CANAUX RÉGIONAUX :

- plus de 400 km de voies d'eau
- plus de 400 écluses
- 343 restaurants
- 244 hébergements au bord de l'eau dont :
  - > 81 gîtes
  - > 78 chambres d'hôtes
  - > 45 hôtels
  - > 40 campings
- 71 festivals et animations
- 53 sites et monuments historiques
- 27 musées
- 34 centres d'activités nautiques\*
- 16 centres équestres

\* bases de loisirs et location de canoë et pédalos

Source : Les canaux de Bretagne - Comité régional du tourisme - juin 2010



### LÉGENDE

- Voie navigable – Propriété de la Région Bretagne
- Espace fluviomaritime
- Carrefour des voies navigables
- Ouvrage d'art fluvial remarquable

- ⊛ Sites de loisirs ou d'excursions labellisés "Escale d'une rive à l'autre"
- 🌸 Sites de loisirs ou d'excursions sur les canaux
- ⊛ Sites de loisirs ou d'excursions à proximité

# Les résultats 2013

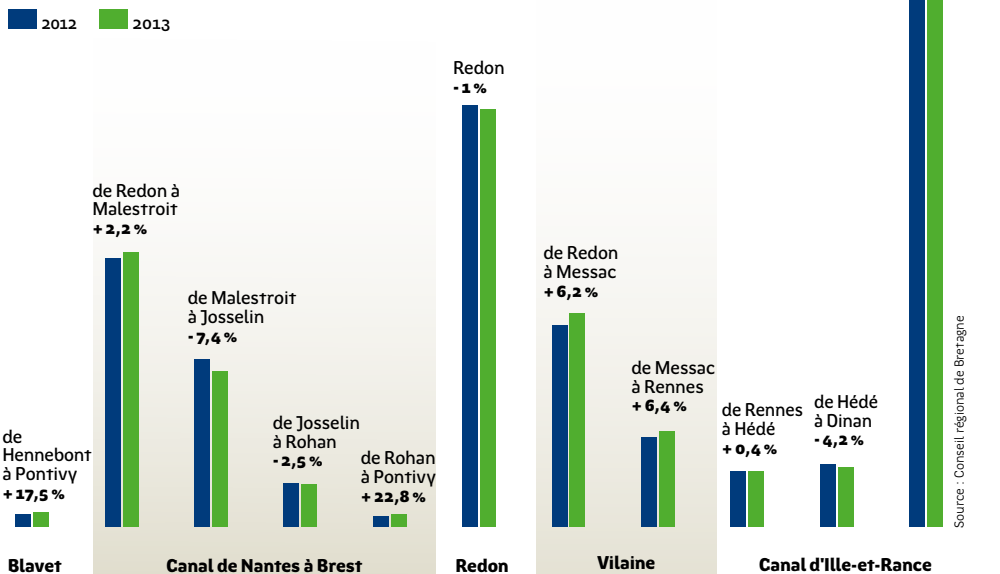
Les voies navigables sont dédiées à de multiples usages : le canal est un espace navigué mais partagé avec des activités halieutiques, de plaisance, de sports nautiques, de randonnées ou encore culturelles.

## Trafic fluvial

En 2013, les évolutions de trafic sont contrastées (dynamisme de Redon à Malestroit et de Redon à Rennes mais recul de Malestroit à Rohan et sur le canal d'Ille-et-Rance) dans un contexte de fréquentation touristique en hausse (+0,4% de nuitées hôtelières et +10,3% de nuitées en hôtellerie de plein air en Bretagne).



## Trafic fluvial 2012 et 2013 – voies navigables régionales

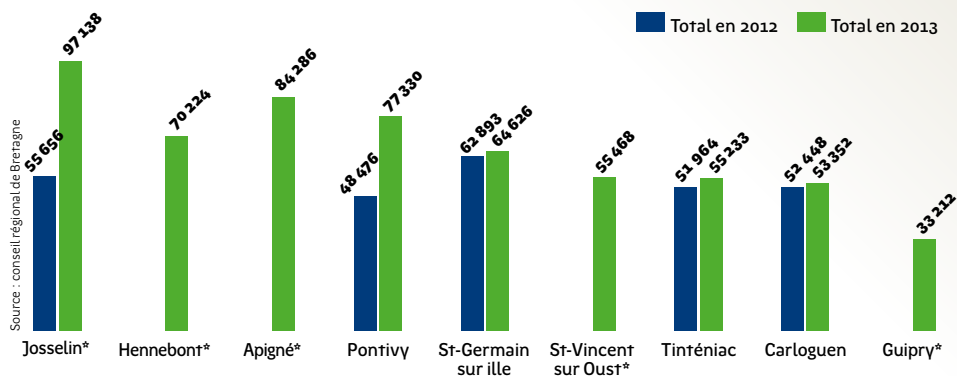




# Fréquentation des berges :

## 590 869 randonneurs (piétons et cyclistes)

La fréquentation des berges en 2013 a su profiter des conditions météorologiques favorables de la période estivale.



\* installation de nouveaux compteurs à Josselin, Apigné, Hennebont, St Vincent, Guipry, en mars 2013

# Activité pêche sur les voies navigables régionales : 19 088 adhérents en 2013\*

Le nombre d'adhérents aux associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) est stable sur l'ensemble de la zone d'influence du domaine public fluvial de propriété régionale en 2013.

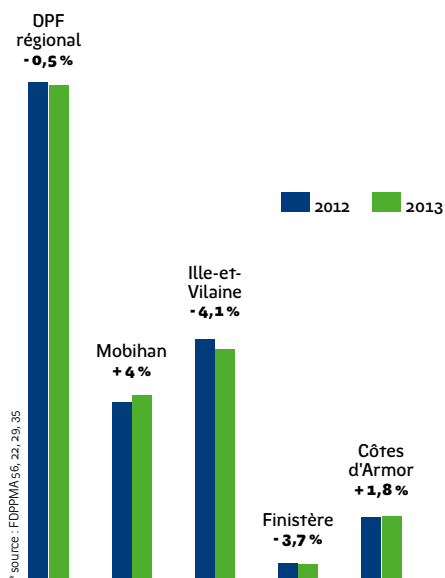
Les voies navigables sont une infrastructure au service de la navigation mais également un réservoir de biodiversité remarquable. L'abondance en ressources piscicoles permet le développement des activités de loisirs telles que la pêche à la ligne ou des pratiques de pêche modernes telles que le float tube ou le kayak.

Des compétitions de pêche sont également organisées et participent à la valorisation du patrimoine canalisé régional.

Les fédérations départementales et les associations de pêche assurent à la fois la gestion de la ressource piscicole et la promotion de ce loisir sur les voies navigables régionales.

## Zone d'influence du canal

Nombre d'adhérents AAPPMA 2012 et 2013\*



\* source : FDPMA 56, 22, 29, 35

# Quelques espèces rencontrées sur les canaux

De nombreuses espèces sont présentes sur les voies navigables régionales. Elles peuvent être réparties en différentes catégories ou sous-catégories – les carnassiers (qui chassent pour se nourrir), les poissons blancs (poissons fouilleurs), cyprinidés ou salmonidés (par famille) et les poissons migrateurs, qui remontent le long des canaux afin de s'établir avant de repartir vers la mer :

- sandre
- silure
- brochet
- anguille jaune
- lamproie
- alose
- saumon atlantique
- civelle
- lamproie marine

Source : FDPMA29, FDPMA56, FDPMA22, FDPMA35, BGM, IAV

S'agissant des poissons migrateurs comme le saumon, l'anguille ou la lamproie, ceux-ci font l'objet d'un suivi spécifique. Les fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique, l'association Bretagne Grands Migrateurs, l'office national de l'eau et du milieu aquatique (ONEMA) et les concessionnaires coordonnent leurs actions afin d'obtenir davantage d'informations sur ces espèces, en particulier la taille des populations et leur répartition.



© Bretagne Grands Migrateurs

## LES CANAUX DE BRETAGNE, UN LEVIER MAJEUR POUR LE TOURISME EN BRETAGNE INTÉRIEURE

Les canaux de Bretagne représentent un patrimoine culturel, naturel, paysager et historique en mesure de favoriser le développement d'une activité touristique en Bretagne intérieure. Le transfert à la Région a permis la mise en place opérationnelle d'un « projet de valorisation touristique des canaux de Bretagne ». Le Conseil régional, en concertation avec les collectivités et l'ensemble des professionnels des canaux a travaillé dès 2010 à l'élaboration d'un plan d'actions.

Il s'agira de développer et d'adapter l'offre pour les cyclistes, permettre d'élargir les clientèles navigantes grâce à la pêche et au nautisme et de travailler sur la vocation d'excursion pour les clientèles urbaines de proximité et les clientèles touristiques littorales.

Cette stratégie sera accompagnée par la mise en œuvre d'une stratégie marketing et d'un programme prioritaire d'aménagement et d'équipement des infrastructures et des services (accueil, animation, hébergement).

# La valorisation et la préservation du patrimoine arboré des voies navigables

Les voies navigables dont la Région est propriétaire sont bordées d'arbres d'alignement sur la majeure partie du linéaire, et de boisements de type forestier aux abords des biefs de partage. Ce patrimoine arboré est exceptionnel tant par la diversité, la taille que par le nombre des sujets. Un sentier des arbres remarquables est aménagé sur le Canal d'Ille-et-Rance, et un autre est en projet sur le canal de Nantes à Brest, à Pontivy.

Au printemps 2014, près de 367 arbres ont été plantés le long du canal : 187 chênes sessiles, 100 hêtres, 40 alisiers torminales, 20 cormiers et 20 ormes. Les essences locales sont privilégiées, ainsi que la technique de paillage au lin, qui permet de protéger les plantations des variations de température et de précipitations, et dont l'approvisionnement peut être réalisé au niveau local.



## UN APPEL À PROJETS POUR LES MAISONS ÉCLUSIÈRES

En juillet 2013, 21 maisons éclésières et 2 maisons barragistes ont fait l'objet d'un appel à projets structuré autour des trois dimensions associatives, culturelles et de services sur les départements des Côtes d'Armor, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine. Cette initiative a rencontré un grand succès avec plus de 60 projets déposés et la signature de conventions d'occupation temporaires. Ainsi, la maison éclésièrre de Lochrist(56) abritera prochainement une association de pêcheurs. Une résidence d'artiste s'établira à Calorguen(22) et une crêperie ouvrira ses portes à Montreuil-sur-Ille(35). En parallèle, s'agissant des maisons éclésières pour lesquelles aucun projet n'a actuellement pu aboutir, elles feront également l'objet d'une

requalification visuelle : charpente, travaux de peinture à l'huile de lin. Une réhabilitation qui contribuera à améliorer l'offre proposée autour des canaux et à favoriser d'éventuels projets à l'avenir.

## UNE ENQUÊTE « RANDONNEURS ET PLAISANCIERS »

Pendant la saison estivale, de juin à septembre 2013, une enquête de terrain a été conduite sur l'ensemble des voies vertes bretonnes par le Comité Régional du Tourisme de Bretagne. Il s'agit de la fois de recueillir l'ensemble des données disponibles (compteurs) et d'être en mesure d'élaborer un diagnostic qualitatif de l'offre proposée, ceci notamment afin d'optimiser l'aménagement et les équipements des chemins de halage.



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE  
283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7  
Tél. : 02 99 27 10 10 | [twitter.com/regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)  
[www.bretagne.fr](http://www.bretagne.fr)

KUZUL-RANNVRO BREIZH  
283 bali ar Jeneral Patton – CS 21101 – 35 711 Roazhon cedex 7  
Pgz. : 02 99 27 10 10 | [twitter.com/regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)  
[www.rannvro-breizh.fr](http://www.rannvro-breizh.fr)